

## Conditions de passage au degré secondaire II

### Informations complémentaires

#### Objectif de la collecte

Observer les conditions de passage au degré secondaire II selon les cantons.

#### Niveau d'enseignement visé

Degré secondaire I (11<sup>e</sup> année) et degré secondaire II.

#### Cantons concernés

Espace romand de la formation : cantons de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et parties francophones des cantons de Berne, Fribourg et

Valais. Les informations sont également disponibles pour le canton du Tessin.

#### Collecte des informations

Les informations sont extraites des documents cantonaux officiels par l'IRDП.

#### Mise à jour

Cette présentation est disponible depuis l'année scolaire 2021-2022 (cf. [archives](#)). Les mises à jour des informations sont annuelles (en principe en octobre) : les dernières informations disponibles concernent l'année scolaire 2023-2024 (année scolaire en cours).